



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9041^e séance

Mardi 24 mai 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M^{me} Thomas-Greenfield/ M. Hunter/ M. Mills (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Bongo
Ghana	M. Korbieh
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/400)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/400)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/400, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

M. Perthes (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée d'informer à nouveau le Conseil de sécurité de la situation au Soudan. Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.9006), la situation globale est restée précaire, et les enjeux sont élevés, notamment en ce qui concerne la stabilité politique, sociale et économique du Soudan. Le temps est compté pour les Soudanais s'agissant de parvenir à une solution politique et de s'extraire de cette crise.

À la suite de la création d'un mécanisme trilatéral en vue de faciliter les pourparlers inter-soudanais, l'Union africaine, les envoyés de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et moi-même avons affirmé que ces pourparlers ne pouvaient être couronnés de succès que dans un environnement favorable. Nous avons également déclaré qu'il revenait aux Soudanais, en particulier les autorités, de créer cet environnement. D'ailleurs, depuis mon

dernier exposé au Conseil sur cette question en mars, des mesures encourageantes ont été prises à cet égard. De fin mars à aujourd'hui, les autorités soudanaises ont libéré 86 détenus, dont des fonctionnaires de haut rang affiliés aux travaux du Comité chargé du démantèlement du régime du 30 juin 1989 et du recouvrement des fonds publics, et le recours à la violence par les forces de sécurité contre les manifestants semble avoir diminué, même si des violations continuent malheureusement d'être commises.

J'ai salué la libération récente de détenus, qui constitue une étape importante en vue de créer des conditions favorables et de rétablir la confiance. Néanmoins, environ 110 personnes seraient toujours détenues à Khartoum, à Port Soudan et ailleurs. Samedi, un autre manifestant a été tué par les forces de sécurité. Si les autorités veulent renforcer la confiance, il est essentiel que les responsables de violences à l'endroit des manifestants soient amenés à en répondre.

Il est temps de mettre fin immédiatement à toutes les violences. Nous exhortons les autorités à communiquer avec le public et à dire clairement qu'elles appuient le dialogue, qui seul mènera à un règlement politique. Je souhaite utiliser cette enceinte pour appeler les dirigeants militaires et le Conseil souverain à annoncer que, pour que ce dialogue puisse avoir lieu, ils libéreront les détenus restants, cesseront de procéder à des arrestations arbitraires et, surtout, lèveront l'état d'urgence, sans imposer de limites.

Les manifestants largement pacifiques continuent de réclamer le changement et le rétablissement du processus de transition démocratique. En outre, un nombre croissant de partis et de coalitions politiques soudanais ont proposé des initiatives en vue de régler la crise politique. Les comités de résistance dans l'État de Khartoum ont achevé de rédiger leur charte politique et dialoguent avec les comités des autres États. Alors que le Soudan reste en proie à l'incertitude, on perçoit un sentiment d'urgence commun, et de nombreuses parties cherchent un terrain d'entente et sont de plus en plus réceptives au dialogue. On constate par ailleurs une reconnaissance croissante de la nécessité d'entamer un dialogue entre les acteurs civils et militaires afin de sortir de la crise, et le débat public sur cette question prend de l'ampleur.

Dans ce contexte, le mécanisme trilatéral de l'Union africaine, de l'ONU et de l'IGAD a tenu des pourparlers initiaux avec les principales composantes de la société soudanaise et les acteurs politiques tout

au long du mois d'avril, le mois du ramadan. Les partis et les coalitions politiques y ont participé, de même que les représentants des comités de résistance, les jeunes, l'armée, les groupes armés, les chefs soufis, les groupes de femmes et les universitaires. L'objectif était de regrouper les vues des parties prenantes sur le fond et la forme des pourparlers dirigés et contrôlés par les Soudanais. Presque toutes les parties se sont montrées disposées à répondre favorablement à nos efforts de facilitation. Dans le même temps, certains acteurs clefs continuent de s'opposer à un dialogue direct avec leurs homologues ou préfèrent participer indirectement.

À la suite de la première vague de remise en liberté de détenus et de la baisse de la violence, nous avons donc lancé des pourparlers de fond indirects entre les parties le 12 mai. Les questions fondamentales englobent le mandat et la composition d'organes constitutionnels clefs, les relations futures entre les composantes militaire et civile, ainsi que le mécanisme et les critères de sélection du Premier Ministre. Parvenir à une vision commune sur ces questions nous aidera à trouver un moyen de sortir de la crise et de remédier au vide institutionnel que le coup d'État a laissé dans son sillage. Une fois qu'un climat suffisamment propice sera en place, le mécanisme trilatéral réunira les principales parties prenantes à la table de négociation. Cela peut et doit se produire sans plus attendre. Toutefois, je tiens à dire clairement qu'il y a aussi des fauteurs de troubles qui ne veulent pas de transition vers la démocratie ou refusent une solution par le dialogue. Les parties soudanaises ne doivent pas les laisser compromettre la possibilité de trouver une sortie négociée à la crise et de permettre ainsi qu'un gouvernement faisant l'objet d'un accord soit nommé avec un programme de travail pour le reste de la période de transition.

Je veux aussi dire que le mécanisme trilatéral appuie vigoureusement l'inclusion des femmes dans le processus politique. Nous encourageons fortement les parties à inclure au moins 40 % de femmes dans leurs délégations, conformément au Document constitutionnel du Soudan. En même temps, à la faveur d'un processus dirigé par les Soudanais, nous avons facilité l'inclusion d'une délégation de femmes venues de tout le Soudan, qui réunissent expertise, légitimité auprès de leurs propres communautés et diversité en termes d'âge, d'origine régionale et d'orientation politique.

Le manque d'accord politique et l'absence d'un gouvernement pleinement fonctionnel jusqu'à présent nuisent également à la situation en matière de sécurité.

Les faits récents survenus au Darfour, y compris les destructions et les déplacements dans la localité de Kreinik et les violences ininterrompues à Geneina du 22 au 26 avril, ont mis une fois de plus en lumière les déficiences dans l'aptitude de l'État à assurer la sécurité et la protection des civils. J'ai fait rapport au Conseil sur ces événements lors de consultations tenues le 27 avril. Depuis cet exposé, un calme relatif a été rétabli dans la zone. Des forces gouvernementales et plusieurs délégations de haut niveau ont été déployées pour remédier aux violences, et un accord de cessez-le-feu a été signé à Geneina le 29 avril entre les communautés arabe et massalit. Le Comité du cessez-le-feu permanent, présidé par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), s'est mobilisé pour faire retomber les tensions et a ouvert une enquête sur de possibles violations du cessez-le-feu dans le contexte de ces incidents à la suite du dépôt de plaintes officielles par les parties.

Le risque d'une nouvelle flambée de violence reste néanmoins élevé. Malgré le caractère tragique de ces incidents et les crimes odieux commis contre des civils, il a été encourageant de voir les groupes armés et les forces régulières accepter l'idée d'utiliser le Comité du cessez-le-feu permanent comme institution conjointe pour régler le conflit. En fin de compte, la protection des civils suppose de combattre les causes profondes du conflit, y compris les problèmes liés à une marginalisation qui dure depuis des décennies, les questions foncières et le retour des déplacés et des réfugiés. Dans l'intervalle, cependant, il faut assurer une protection physique, qui doit être une priorité pour le Gouvernement soudanais et pour les gouvernements régionaux et des États du Darfour. La MINUATS continue de conseiller et de former régulièrement les membres de la Force de police soudanaise à la police de proximité, à la protection contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et plus généralement à la protection des civils.

Les autorités soudanaises ont également beaucoup progressé dans la mise en place d'une force conjointe de maintien de la sécurité au Darfour, comme prévu dans l'Accord de paix de Djouba. Une première promotion de 2000 membres des mouvements armés signataires achèvera sa première formation de 90 jours à la fin du mois et sera déployée au Darfour septentrional, au Darfour occidental et au Darfour méridional. Le Gouvernement a accepté de leur verser un salaire régulier équivalent à celui des soldats des Forces armées soudanaises dès la fin de leur formation. En outre, un

groupe de 80 officiers ont été sélectionnés dans cette promotion pour recevoir une formation complémentaire avant d'être intégrés dans les forces régulières. Ma mission dispense actuellement une formation à des sous-officiers de ce groupe sur les droits humains, le droit international humanitaire et la protection des civils. À l'avenir, il faudra disposer d'un appui logistique adéquat pour rendre opérationnelles les zones de regroupement destinées à ces groupes armés et progresser plus avant sur les forces conjointes de maintien de la sécurité. Une fois qu'un accord politique aura été trouvé, il faudra que la communauté internationale fournisse un appui matériel supplémentaire aux fins de la mise en œuvre d'autres aspects de l'Accord de paix de Djouba, y compris des protocoles essentiels qui s'attaquent aux causes profondes du conflit.

L'impasse politique coûte toujours aussi cher sur le plan socioéconomique. Les besoins humanitaires s'accroissent, et les conséquences sont lourdes pour les plus vulnérables. Cela, conjugué aux facteurs géopolitiques mondiaux, continue de faire monter les prix des produits de base au Soudan. En avril, les prix des aliments de base ont augmenté de 15 % en moyenne par rapport au mois précédent et sont demeurés 250 % plus élevés que l'an dernier. Les effets combinés de l'instabilité politique, de la crise économique, des mauvaises récoltes et des chocs sur la demande mondiale ont une incidence désastreuse sur l'inflation et sur l'accessibilité économique de la nourriture. Le nombre de Soudanais souffrant de faim aiguë devrait doubler, pour atteindre environ 18 millions de personnes d'ici à septembre de cette année. Pour y faire face, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a alloué 20 millions de dollars tirés du Fonds central pour les interventions d'urgence, et les donateurs continuent d'apporter une aide humanitaire. Néanmoins, le Plan d'aide humanitaire pour 2022 n'est jusqu'à présent financé qu'à 13 % du montant nécessaire, ce qui est désespérant.

En l'absence d'accord politique pour rétablir la légitimité constitutionnelle, une bonne partie de l'aide internationale au développement et de l'engagement des institutions financières internationales reste en suspens. Certains donateurs ont également mis des restrictions sur l'assistance qui passe par les systèmes de l'État pour parvenir aux agents du secteur public tels que les enseignants et les prestataires de soins de santé. Bien qu'il incombe au premier chef aux parties prenantes soudanaises d'infléchir cette tendance, je suis préoccupé par les conséquences à long terme alors que nous voyons s'accroître l'érosion des capacités étatiques et du capital humain déjà fragiles du Soudan.

Le Soudan court aussi le risque que l'aide critique provenant de la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement, qui avait été allouée au Soudan dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, soit réaffectée à d'autres pays d'ici à la fin du mois de juin si aucune solution politique n'est trouvée à la crise. En outre, certains États donateurs ont averti que l'appui financier international au Gouvernement soudanais, y compris l'allègement de la dette, ne reprendrait pas sans un gouvernement civil crédible. S'il n'est pas trouvé de solution à l'impasse actuelle, les conséquences se feront sentir au-delà des frontières du Soudan et sur toute une génération. Il s'agit d'un message que les deux Envoyés et moi-même continuons de faire passer aux interlocuteurs soudanais. Au bout du compte, c'est aux Soudanais qu'il appartient de s'accorder sur une sortie de crise.

La crise à laquelle le Soudan se heurte trouve son origine dans le pays et ne peut être réglée que par les Soudanais. Il faut une solution. La plupart des parties prenantes soudanaises comprennent que l'environnement géopolitique devient plus complexe et que la communauté n'accorde plus autant d'attention au Soudan. Elles comptent par conséquent sur le mécanisme trilatéral pour faciliter le difficile processus de recherche d'un consensus sur une façon de sortir de la crise. Les enjeux sont trop élevés, et il y a trop d'espoirs et d'aspirations dans la balance. J'exhorte les Soudanais à saisir cette occasion. Je reste reconnaissant à la communauté internationale pour son appui, et en particulier aux membres du Conseil pour leurs efforts.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Perthes de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé et du travail inlassable que son équipe et lui accomplissent dans des circonstances extrêmement difficiles. Je souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue soudanais et salue la participation de la délégation soudanaise à la séance d'aujourd'hui.

Je voudrais faire trois observations en réponse à ce que nous venons d'entendre aujourd'hui. Premièrement, le Royaume-Uni regrette l'absence de progrès en ce qui concerne le règlement de la crise politique provoquée par le coup d'État du 25 octobre. Nous déplorons le fait que près de 100 manifestants ont été tués depuis octobre et nous appelons à une cessation immédiate de la violence. Nous appuyons fermement les efforts conjoints fournis par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin de faciliter un processus dirigé par le Soudan, en vue de régler la crise politique. Pour que ce processus aboutisse, l'armée soudanaise doit faire des progrès en ce qui concerne les mesures de confiance, notamment en libérant tous les détenus politiques, en mettant fin à l'usage excessif de la force contre les manifestants et en levant l'état d'urgence. Nous exhortons toutes les parties prenantes soudanaises à participer en toute bonne foi au processus tripartite et à faire les compromis nécessaires pour répondre aux revendications légitimes de liberté, de paix et de justice du peuple soudanais.

Deuxièmement, je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas d'une question qui concerne uniquement les élites politiques soudanaises. Les progrès politiques seront essentiels pour atténuer les difficultés économiques et les souffrances humanitaires du peuple soudanais. La mise en place d'un gouvernement crédible dirigé par des civils créera les conditions nécessaires aux réformes économiques indispensables et à la reprise de l'aide internationale, notamment l'allègement de la dette. Mais pendant que la crise politique persiste, l'ampleur et l'intensité de la violence à travers le Soudan, notamment au Darfour, augmentent également. Nous saluons les efforts déployés par les signataires de l'Accord de paix de Djouba pour mettre sur pied, avec le soutien de la MINUATS, la force conjointe de maintien de la sécurité et rendre opérationnel le Comité du cessez-le-feu permanent au Darfour. Toutefois, il faut prendre d'autres mesures de toute urgence pour appliquer l'Accord de paix de Djouba dans son intégralité et remédier aux causes profondes du conflit, si l'on veut que le Darfour connaisse une paix durable.

Troisièmement, je tiens à souligner que la MINUATS peut compter sur le plein appui du Royaume-Uni dans les efforts qu'elle fournit pour s'acquitter de toutes les tâches qui lui ont été confiées. Nous avons hâte de travailler avec les membres du Conseil pour renouveler son mandat dans les semaines à venir. Ce

mandat doit refléter les réalités du Soudan et permettre à la MINUATS d'offrir au Soudan l'appui dont il a besoin. La MINUATS ne peut fournir cet appui que dans le cadre d'un partenariat avec le Soudan. C'est pourquoi nous appelons les autorités soudanaises à faire en sorte que les structures et les interlocuteurs appropriés soient en place pour un partenariat productif et viable, grâce à un retour à une transition dirigée par des civils.

Pour terminer, le Conseil est déterminé à accompagner le peuple soudanais sur la voie de la démocratie et à mettre un terme à ce conflit après des décennies de mauvaise gouvernance et de violence. Le Royaume-Uni continuera d'honorer ses engagements et appelle à un appui total au processus mené conjointement par l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD, qui constitue le meilleur moyen de parvenir aux résultats escomptés.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et, mon pays, le Kenya.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de son exposé et je salue la participation du représentant du Soudan à la séance d'aujourd'hui.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, le Soudan continue de faire face à de graves problèmes économiques, politiques et de sécurité qui ont engendré une situation d'incertitude en ce qui concerne l'avenir. La patience et la résilience du peuple soudanais continuent d'être mises à l'épreuve. Les espoirs et les aspirations qui ont accompagné l'adoption de la Déclaration constitutionnelle de 2019 et la signature de l'Accord de paix de Djouba s'estompent. Cependant, les civils soudanais ont une longue histoire de tolérance mutuelle et de détermination à chercher des solutions locales dans les moments difficiles. C'est pourquoi les trois membres africains du Conseil restent convaincus qu'ils trouveront rapidement une solution à l'impasse politique actuelle, de façon à préserver la sécurité du pays et celle de la région. Notre déclaration porte essentiellement sur quatre points : la situation politique, économique et en matière de sécurité, et le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

S'agissant de la situation politique, les trois membres africains du Conseil se félicitent du lancement de la deuxième phase du dialogue inter-soudanais facilité par le mécanisme de coopération trilatérale de

l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous prenons note du fait que des questions importantes ont été examinées pendant la première phase des consultations, facilitée par la MINUATS. Les trois membres africains du Conseil lancent un appel à tous les acteurs soudanais, civils et militaires, pour qu'ils tirent parti de cette plateforme et entament un dialogue rapidement et sans condition et pour qu'ils se mettent d'accord sur une transition démocratique viable. C'est aux autorités soudanaises qu'il incombe au premier chef de créer un environnement propice à un dialogue politique viable. Nous nous félicitons de la libération de certains détenus politiques, qui constitue une mesure de confiance essentielle à cet effet. Nous soulignons qu'il est impératif que ce dialogue soit inclusif, ainsi que la nécessité d'accorder une attention particulière à la participation des femmes et des jeunes, qui ont été les piliers de la révolution de 2019, ainsi que celle d'autres groupes et communautés marginalisés.

Sur le plan de la sécurité, les trois membres africains du Conseil restent profondément préoccupés par les flambées récurrentes de violences intercommunautaires au Darfour et dans d'autres régions du pays. Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement soudanais pour faire face à la situation, mais il faut redoubler d'efforts pour remédier durablement aux causes profondes des conflits. À cet égard, nous exhortons le Gouvernement et toutes les parties concernées à accélérer la mise en œuvre de toutes les activités et de tous les programmes prévus dans le cadre du Plan national de protection des civils et de l'Accord de paix de Djouba. À cette fin, nous invitons la communauté internationale à continuer d'apporter l'appui diplomatique, technique, financier et logistique dont ce pays a tant besoin. Nous nous félicitons des progrès accomplis en ce qui concerne le Comité du cessez-le-feu permanent et la force conjointe de maintien de la sécurité, notamment le rassemblement et la formation initiale des 2 000 membres des mouvements armés du Darfour.

Les trois membres africains du Conseil sont également très préoccupés par la détérioration rapide des conditions économiques et la dégradation de la situation humanitaire dans le pays. En effet, l'absence de progrès sur le plan politique risque de réduire à néant les gains obtenus initialement grâce aux réformes économiques et structurelles. La situation humanitaire déjà désastreuse au Soudan est aggravée par la crise économique, les conséquences négatives des changements climatiques, l'insécurité alimentaire,

l'augmentation du nombre de cas de maladie à coronavirus (COVID-19) – avec seulement 7 % d'une population de 46 millions d'habitants entièrement vaccinés – les violences intercommunautaires, le déplacement prolongé des populations et une crise des réfugiés. Les trois membres africains du Conseil s'associent à l'appel du Secrétaire général en faveur de l'application de modalités exceptionnelles pour soutenir les communautés vulnérables et protéger le capital humain et social en continuant de fournir une assistance internationale au Soudan.

Nous saluons les efforts des donateurs humanitaires internationaux qui continuent d'offrir une aide vitale. Nous exhortons les autorités soudanaises à faciliter un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes qui ont besoin d'assistance, en particulier dans les régions touchées par le conflit. En cette période de crise alimentaire mondiale, alors que nous attendons et espérons des résultats sur le volet politique, les trois membres africains du Conseil demandent instamment à la communauté internationale des donateurs et aux institutions financières internationales de revoir la suspension temporaire de l'aide destinée au Soudan et de poursuivre leurs programmes et projets d'appui afin de sauver des vies et de préserver les moyens de subsistance de la population civile.

Enfin et surtout, au vu des circonstances actuelles, les trois membres africains du Conseil estiment que le mandat de la MINUATS reste valable et pertinent. C'est pourquoi nous appuyons le renouvellement de ce mandat, y compris ses quatre objectifs principaux. Le plus important ici, c'est que le Conseil renforce la capacité de la Mission de s'acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente. Nous demandons à la MINUATS de continuer de travailler en étroite collaboration avec les autorités soudanaises pour faciliter la mise en œuvre rapide des plans et programmes arrêtés. En outre, nous réaffirmons que tous les programmes et initiatives doivent être élaborés en tenant compte des priorités et des besoins recensés par le Soudan.

Pour conclure, les trois membres africains du Conseil réaffirment leur solidarité avec le peuple soudanais et leur engagement à soutenir les efforts déployés par ce peuple pour parvenir à une paix et à une sécurité durables, et pour continuer d'avancer sur la voie du développement économique.

M^{me} Alhefeti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé

sur les derniers faits nouveaux survenus au Soudan et de ses efforts inlassables. Nous réaffirmons l'importance de l'action menée conjointement par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de faciliter les pourparlers inter-soudanais indirects entamés ce mois. Nous saluons également la présence à sa première séance au Conseil de sécurité de l'Ambassadeur Mohamed, Représentant permanent du Soudan. Alors que nous envisageons de renouveler début juin le mandat de la MINUATS, ce pour quoi nous attendons avec intérêt de prendre part à des consultations constructives, nous souhaitons partager trois observations principales.

Premièrement, en ce qui concerne le processus politique, les Émirats arabes unis se félicitent des efforts concertés déployés par les trois organisations pour engager le dialogue avec les partis politiques et les acteurs soudanais. Une telle démarche atteste du potentiel que recèle la mobilisation active des acteurs régionaux pour aider les parties prenantes soudanaises à forger une interprétation commune des principaux axes du processus de transition au Soudan, et réunir le consensus à leur égard, notamment les arrangements constitutionnels provisoires, le choix d'un premier ministre et d'un cabinet, les programmes publics et le calendrier électoral.

Nous considérons également que la libération récente de plusieurs détenus politiques permet de franchir une étape vers l'instauration de la confiance entre les parties soudanaises et d'ouvrir la voie à des pourparlers indirects. Nous soulignons qu'il importe de garantir une participation véritable des femmes et des jeunes tout au long du processus, de sorte que la période de transition engrange des progrès durables. Les Émirats arabes unis soulignent également qu'il faut que le processus continue d'être contrôlé et dirigé par les Soudanais, afin de répondre réellement aux aspirations du peuple soudanais.

Deuxièmement, compte tenu de la situation économique alarmante, nous pensons que les mesures d'allègement de la dette et l'aide au développement émanant des institutions financières internationales et d'autres donateurs internationaux demeurent indispensables pour empêcher l'effondrement de l'économie soudanaise. Tandis que la communauté internationale envisage les meilleurs moyens d'aider le Soudan à naviguer le processus politique, nous devons

veiller à ce que l'urgence de la conjoncture économique soit prise en compte, d'autant qu'elle a de graves répercussions sur la vie et les moyens de subsistance du peuple soudanais.

Selon les estimations de l'ONU, 39% de la population soudanaise sera en situation d'insécurité alimentaire d'ici à septembre, alors que le Plan d'aide humanitaire existant n'est actuellement financé qu'à hauteur de 10%. En outre, le fait que l'aide internationale est toujours suspendue a des effets délétères sur une situation économique désastreuse et déjà exacerbée par les tensions géopolitiques, les changements climatiques et les perturbations de la saison agricole.

Troisièmement, nous sommes conscients des mesures importantes prises par le Soudan dans le but de remédier à ses difficultés actuelles en matière de sécurité, notamment ses efforts pour désamorcer les tensions dans la région du Darfour, où de récents affrontements ont fait de nombreux morts. Dans ce contexte, nous jugeons encourageante l'action menée par le Gouvernement en vue de faire avancer les dispositions transitoires de sécurité pour le Darfour dans le cadre de l'Accord de paix de Djouba, y compris la mise en place progressive du Comité du cessez-le-feu permanent, qui a un rôle crucial à jouer en enquêtant sur les violations du cessez-le-feu.

Pour terminer, nous soulignons encore et toujours qu'il convient d'appuyer le Soudan dans ses efforts pour parvenir à une paix et une sécurité durables, notamment en remédiant aux conditions économiques qui ont des effets disproportionnés sur les plus vulnérables. Nous renouvelons donc notre appel à la communauté internationale, et notamment au Conseil de sécurité, à soutenir les aspirations du peuple soudanais d'une manière qui respecte la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale du pays.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Représentant spécial Perthes de son exposé. Nous félicitons le nouveau Représentant permanent du Soudan à l'occasion de sa prise de fonction, et nous saluons sa présence à la séance d'aujourd'hui.

Au cours de la période considérée, toutes les parties au Soudan, ainsi que le mécanisme trilatéral formé par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ont poursuivi le dialogue autour de la transition politique. Les parties au Soudan ont prouvé leur volonté de faire avancer la transition politique et d'en mener à bien toutes

les tâches pendant la période de transition. Dans le même temps, certaines questions spécifiques font l'objet de divergences marquées. Les parties ne doivent pas perdre de vue leur objectif ultime, et poursuivre le dialogue et les consultations afin de rapprocher leurs positions et de consolider le consensus. Ce rapprochement ne se fera pas du jour au lendemain, et la communauté internationale doit faire preuve de la patience nécessaire et continuer de défendre le principe d'un processus contrôlé et dirigé par les Soudanais, en tenant dûment compte des réalités du pays et en apportant une aide constructive aux parties en présence. En outre, la communauté internationale doit éviter d'exercer une pression excessive, de choisir un camp et d'exacerber les désaccords existants.

Les conditions de sécurité ont empiré au Darfour, où de multiples conflits intercommunautaires ont fait de nombreuses victimes et entraîné le déplacement de civils. En réponse, le Conseil souverain du Soudan a pris des mesures rapides pour stabiliser la situation locale et fournir une aide humanitaire. Grâce aux efforts du Gouvernement soudanais, la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba se poursuit de manière ordonnée et dans les délais. Le Comité du cessez-le-feu permanent fonctionne normalement et l'action de la force conjointe de maintien de la sécurité progresse, ce qui crée des conditions propices à une amélioration des conditions de sécurité au Darfour.

Les sanctions du Conseil de sécurité ont gravement entravé le renforcement des capacités du Gouvernement soudanais en matière de sécurité. La Chine espère que la résolution 2620 (2022) du Conseil sera mise en œuvre avec sérieux et que des critères précis pour modifier le régime des sanctions seront définis avant le 31 août.

La conjoncture économique continue de s'aggraver au Soudan, en proie à une grave inflation, à des perturbations de son approvisionnement en eau et en électricité et à des pénuries d'autres produits de base. L'économie et les moyens de subsistance de la population sont les causes profondes des nombreux défis que doit relever le Soudan. La mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba ne bénéficie pas d'un appui financier suffisant ; les rivalités autour des ressources donnent lieu à des conflits intercommunautaires au Darfour ; l'instabilité politique est en grande partie due aux moyens de subsistance insuffisants.

Alors que le peuple soudanais n'a jamais eu autant besoin d'un appui, certains pays et organisations internationales ont suspendu leur aide, ce qui ne contribuera évidemment pas à sortir le Soudan de la crise actuelle.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) fait également peser une grave menace sur le pays, dont 7 % de la population seulement est entièrement vaccinée. La Chine a toujours fait preuve de solidarité avec le Soudan. Nous avons été le premier pays à lui envoyer une équipe médicale d'experts de la COVID-19, et à lui fournir une assistance en matière de vaccins via les canaux bilatéraux. Nous avons déjà procuré au pays 23 lots de vaccins contre la COVID-19 et de fournitures médicales, et nous continuerons de lui apporter notre concours à cet égard, dans la mesure de nos capacités.

La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et le Représentant spécial Perthes se sont concentrés sur la transition politique et ont accompli un travail fourni à cet égard. Nous espérons que, dans une prochaine étape, le Représentant spécial intensifiera la communication et la coordination avec l'Union africaine et l'IGAD, afin de permettre au mécanisme trilatéral de jouer tout son rôle. Alors que l'économie soudanaise continue de se dégrader, la Chine espère que la MINUATS s'acquittera pleinement de son mandat de mobiliser une aide internationale pour le Soudan. Dans une lettre au Conseil datée du 18 avril, la Mission permanente du Soudan a communiqué une liste des domaines et points spécifiques autour desquels la MINUATS peut apporter son assistance au pays. En se fondant sur le mandat qui lui a été confié par le Conseil, la MINUATS doit adapter les priorités de son action en fonction des réalités du terrain, afin de mieux répondre aux besoins du Soudan.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial Perthes de son exposé et je salue la présence du Représentant permanent du Soudan à la séance d'aujourd'hui.

Depuis la dernière discussion du Conseil de sécurité sur la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (voir S/PV.9006), il semble que la situation sur le terrain ait continué de se détériorer, comme l'indique également le rapport du Secrétaire général (S/2022/400). Les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits sont endémiques, et leurs auteurs ne sont aucunement tenus d'en répondre. Le récent rapport présenté au Conseil des droits de l'homme par la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme évoque sans ambiguïté un net recul des acquis en matière de droits humains depuis le coup d'État militaire. L'Albanie s'inquiète vivement que les mesures prises par le précédent Gouvernement civil pour appliquer le

principe de responsabilité aient été réduites à néant par les autorités militaires. Cela étant, des faits nouveaux positifs ont été observés.

Premièrement, nous nous félicitons que le mécanisme de coopération trilatérale formé par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ait entamé ses travaux. Nous saluons les efforts de ces trois organisations et de leurs représentants et envoyés spéciaux respectifs pour œuvrer ensemble à la consolidation d'un cadre de dialogue inter-soudanais sans exclusive. Un dialogue véritable entre toutes les parties prenantes est nécessaire pour mettre fin à l'impasse politique actuelle.

Deuxièmement, la création, facilitée par la MINUATS, d'un groupe de défense des droits des femmes est une avancée importante qui permettra de faire entendre les voix des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et autres, et d'intégrer la problématique du genre dans toutes les questions abordées.

Troisièmement, tout en nous félicitant de la libération de certains détenus politiques, nous exhortons les forces militaires et de sécurité à libérer tous les détenus politiques, à mettre un terme aux arrestations arbitraires, à lever l'état d'urgence et à éviter tout acte susceptible de compromettre le dialogue.

Nous sommes très préoccupés par l'intensification de la violence au Darfour ces derniers mois, une tendance qui a entraîné de nouvelles vagues de déplacements, des violences intercommunautaires et des souffrances humanitaires, et qui semble être amenée à se prolonger. Pour que le Soudan mette fin à la violence, aille de l'avant et trouve des solutions politiques durables, l'application du principe de responsabilité est essentielle. Il faut que des enquêtes indépendantes soient menées sur tous les actes de violence commis par tous les acteurs, que ce soit au Darfour, à Khartoum ou ailleurs.

Enfin, comme nous le voyons dans le rapport, la MINUATS et le Représentant spécial du Secrétaire général s'acquittent du mandat qui leur a été confié par le Conseil.

L'Albanie appuie l'action de la MINUATS et attend avec intérêt le renouvellement de son mandat.

Pour terminer, je voudrais souligner que la situation économique désastreuse du Soudan n'est pas due à un manque d'appui international mais à un manque de volonté politique de la part des autorités soudanaises. Nous sommes convaincus que la communauté

internationale sera prête à renouer le dialogue avec le Soudan s'il sait faire preuve d'une véritable volonté politique pour régler cette crise. Toutes les parties prenantes soudanaises doivent continuer de participer de manière constructive au processus politique afin de rétablir une transition constitutionnellement légitime et de reprendre le chemin vers la mise en place d'un gouvernement civil et la démocratie au Soudan.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, Volker Perthes, de son exposé complet et de son dévouement sur le terrain. Je salue également la participation du nouveau représentant du Soudan à la présente séance.

Ma délégation soulèvera trois points aujourd'hui.

Premièrement, nous tenons à souligner notre préoccupation concernant la protection des civils. Nous exprimons notre profonde sympathie et nos sincères condoléances aux familles des victimes des violences survenues dans la localité de Kreinik, au Darfour occidental. Nous déplorons les attaques contre des établissements de santé et les déplacements massifs que ces vagues de violence ont provoqués. Nous appuyons l'enquête annoncée par le Conseil souverain et demandons l'adoption de mesures supplémentaires pour assurer la protection des civils dans la région du Darfour.

Deuxièmement, je tiens à saluer les activités du mécanisme de coopération trilatérale entre l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous sommes convaincus que les solutions à l'impasse politique au Soudan doivent inclure un appui aux niveaux multilatéral et régional. Avec l'aide du mécanisme trilatéral, les consultations étendues et inclusives qui se tiennent actuellement devraient raviver les espoirs des millions de Soudanais qui sont descendus pacifiquement dans la rue en 2019.

Troisièmement, je voudrais rappeler les défis auxquels est confronté le programme pour les femmes et la paix et la sécurité au Soudan. Nous félicitons le Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité pour ses efforts visant à mettre en lumière ces défis. La légitimité des consultations en cours comme de la transition du Soudan vers la démocratie est fermement ancrée dans le leadership et la participation politique des femmes.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, des informations qu'il a fournies sur l'évolution de la situation au Soudan. Nous saluons la participation à la présente séance du nouveau Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Idriss al-Harith Mohamed. Nous avons lu attentivement le dernier rapport trimestriel sur le pays (S/2022/400) et sur le travail qu'y effectue la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

La situation au Soudan reste difficile. Le pays est en proie à une crise politique. La colère continue de gronder dans la rue soudanaise. La situation a été aggravée par la suspension d'une partie importante de l'aide des donateurs, ce qui a entraîné des difficultés humanitaires et socioéconomiques.

Nous appuyons pleinement les efforts déployés par le Gouvernement soudanais dans ce contexte pour stabiliser la situation et instaurer un dialogue national constructif. Il est essentiel que les autorités réaffirment leur attachement à l'Accord de paix de Djouba et déclarent leur intention d'organiser des élections législatives en juillet 2023. Nous constatons que ce travail porte déjà ses fruits, au vu de la réduction du nombre de manifestations dans la capitale. Dans le même temps, nous sommes sérieusement préoccupés par le fait que les radicaux conservent une influence dans le pays et rejettent l'idée de toute forme de dialogue avec le Gouvernement, même par le biais de la médiation. Nous espérons que le mécanisme de coopération trilatérale, créé en mars et regroupant l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, contribuera à régler ce problème en facilitant le dialogue inter-soudanais.

Nous restons convaincus que le peuple soudanais peut régler ses problèmes de lui-même au moyen du dialogue national. Nous espérons que ce processus sera inclusif et que toutes les forces politiques du pays qui bénéficient de l'appui sincère du peuple soudanais y participeront.

Nous appelons la mission politique spéciale et M. Perthes à s'en tenir strictement à leur mandat et à accorder une attention égale à toutes ses composantes. La mobilisation de l'aide financière internationale et de l'aide des donateurs afin d'appuyer les institutions de transition, l'économie et la sphère sociale, la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et le règlement de la question des personnes déplacées et des réfugiés sont

autant de tâches qui requièrent une attention particulière et qui ne peuvent pas être remises à plus tard. Ce sont précisément les objectifs qui ont été fixés au moment de la création de la mission.

Nous rappelons également qu'il est inacceptable de recourir au chantage en établissant un lien entre l'aide au développement économique et la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix. C'est injuste et inhumain vis-à-vis des Soudanais ordinaires, où qu'ils se trouvent dans le pays.

Les récents affrontements intercommunautaires au Darfour sont inquiétants. Dans le même temps, nous constatons que le Gouvernement soudanais prend des mesures pour faire face à la situation dans la mesure de ses capacités et de ses ressources. Au cours des derniers mois, des vice-gouverneurs ont été nommés dans les États du Kordofan occidental et du Kordofan méridional. Des progrès ont également été réalisés dans la formation d'une force de sécurité conjointe dans la région et dans les travaux du Comité du cessez-le-feu permanent.

Nous sommes convaincus que, dans les circonstances actuelles, il est important de maintenir une position équilibrée concernant les événements dans le pays ; c'est particulièrement vrai pour l'ONU. Nous constatons avec regret que les rapports fournis par le Secrétariat restent politisés. Il convient de garder à l'esprit les caractéristiques particulières de la culture politique soudanaise et les changements irréversibles qui ont eu lieu dans le paysage politique du pays.

Dans un avenir très proche, le Conseil de sécurité devra travailler sur un projet de résolution visant à proroger le mandat de la MINUATS. Nous nous opposons catégoriquement à l'utilisation de ce texte pour exercer une pression politique sur les autorités soudanaises et leur imposer des programmes douteux et des modèles de démocratisation formulés dans des pays situés sur d'autres continents. Le Soudan est un pays au passé et au présent politiques, multiethniques, culturels et religieux très riches, dont les citoyens peuvent et, surtout, doivent trouver des solutions à leurs propres problèmes. L'aide de l'ONU doit être fondée sur le respect des opinions du pays hôte, dans un esprit de coopération et avec une réelle intention d'aider le peuple soudanais.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, de son exposé détaillé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition

au Soudan (MINUATS) concernant la mise en œuvre des résolutions 2524 (2020) et 2579 (2021). Je salue également la participation du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

Au cours de la période à l'examen, il n'y a eu aucune avancée sur les questions liées à l'ordre constitutionnel et au processus de transition démocratique. Dans ce contexte, la formation d'un mécanisme de coopération trilatérale réunissant l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et l'ONU pour appuyer un processus dirigé par les Soudanais est une initiative bienvenue. Le mécanisme a permis de donner un certain élan aux pourparlers inter-soudanais au cours des dernières semaines. Nous encourageons le mécanisme à poursuivre ses efforts et à aider les parties prenantes soudanaises à trouver une solution. À cet égard, nous prenons note des mesures prises par le Conseil souverain, notamment la libération des détenus politiques.

Nous continuons de souligner l'importance que revêt la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. À ce sujet, nous prenons note des évolutions positives, telles que les progrès accomplis dans la mise en place des structures de gouvernance et des dispositifs de sécurité au Darfour, notamment le Comité du cessez-le-feu permanent et la création d'une force en attente. Il faudra maintenir cet élan dans les jours à venir. Nous encourageons la reconstitution de la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration en vue de faciliter l'intégration des mouvements armés signataires dans un dispositif de sécurité.

Les violences intercommunautaires survenues récemment au Darfour occidental sont préoccupantes et reflètent la complexité de la situation sur le terrain. Il convient de prendre des mesures pour désamorcer les tensions et promouvoir une collaboration active entre les communautés afin d'instaurer un climat de confiance. Il n'y a pas de place pour les discours négatifs ou la critique. Nous saluons les efforts déployés par les autorités soudanaises pour faciliter le dialogue entre les parties en conflit dans des régions comme le Darfour méridional.

Sur le plan économique, nous prenons note avec préoccupation des points soulevés par le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/400). Le rapport indique que l'interruption temporaire d'une partie importante de l'aide des donateurs internationaux et la pause marquée dans la mobilisation des institutions

financières internationales ont gravement entravé les flux d'aide au développement à l'étranger. Nous sommes convaincus que la communauté internationale doit éviter de subordonner l'aide humanitaire et l'aide au développement à des progrès sur le plan politique. Comme le montre le rapport du Secrétaire général, ces mesures exacerbent les souffrances humanitaires. Il est également urgent d'intensifier l'aide et de veiller à ce que les organismes humanitaires reçoivent les fonds dont ils ont besoin pour exécuter pleinement leurs plans sans politiser les besoins fondamentaux des populations.

Le soutien de la MINUATS au Soudan sera essentiel dans les mois à venir, notamment en ce qui concerne l'appui à la transition politique, à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et aux efforts de consolidation de la paix. Après le renouvellement de son mandat, qui doit avoir lieu d'ici au 3 juin, nous espérons que la MINUATS se concentrera sur la mise en œuvre de ses activités principales dans le cadre des quatre objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés, en partenariat étroit avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

L'Inde entretient des relations de longue date avec le Soudan et son peuple. Au fil des années, l'Inde a aidé le Soudan dans le cadre de plusieurs projets, notamment des crédits à des conditions favorables, le renforcement des capacités et la fourniture d'une aide humanitaire. L'Inde souhaite que le Soudan devienne un pays prospère, pacifique et stable et, à cette fin, elle continuera d'épauler le pays et son peuple dans ces moments difficiles.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé circonstancié et des efforts inlassables qu'il déploie avec son équipe dans un environnement de plus en plus difficile. Je tiens également à saluer la présence de notre nouveau collègue soudanais à la séance d'aujourd'hui.

Le Soudan traverse une situation désastreuse. La crise nationale actuelle est peut-être la pire que le pays ait connue depuis son indépendance en 1956. Alors que l'impasse politique se poursuit, les violences provoquent d'immenses souffrances humaines au Darfour et les tensions sont vives dans d'autres régions du pays. Des meurtres et atteintes à l'intégrité physique de civils, des violences sexuelles et fondées sur le genre et des violations graves contre des enfants ont été recensés. La crise économique et les mauvaises récoltes ont entraîné la hausse des prix et la contraction de l'offre, ce qui a des conséquences alarmantes sur la sécurité alimentaire.

Dans ce climat inquiétant, la Norvège appuie pleinement les efforts conjoints consentis par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour surmonter la crise politique. Leur rôle de facilitateurs est essentiel. La recherche d'un accord durable doit toutefois être dirigée et contrôlée par les Soudanais.

Les groupes historiquement marginalisés doivent aussi être associés au processus. Cela comprend les femmes et les jeunes, et je tiens à souligner l'importance qu'il y a à faire de leur participation pleine, égale et véritable une priorité. Nous saluons tout particulièrement la mobilisation des groupes de défense des droits des femmes, comme l'a mentionné le Représentant spécial du Secrétaire général. Tout accord ou gouvernement résultant d'un processus non inclusif manquera de crédibilité aux yeux du peuple soudanais et de la communauté internationale. En outre, il ne pourra y avoir de réels progrès tant que les autorités n'auront pas créé des conditions favorables.

Les actes de violence commis en réponse à des manifestations pacifiques doivent cesser, et tous les détenus politiques encore emprisonnés doivent être libérés sans tarder. La fin de l'état d'urgence enverra aussi un signal politique positif.

La Norvège est très préoccupée par l'évolution négative de la situation au Darfour. La violence infranationale revêt des dimensions ethniques, ce qui n'est pas sans rappeler la situation qui régnait en 2003-2004. Cela doit nous servir d'avertissement. L'Accord de paix de Djouba est important, mais seulement s'il est pleinement mis en œuvre. La mise en œuvre rapide et effective des dispositions transitoires de sécurité demeure essentielle. Il importe également de remédier aux causes profondes des conflits récurrents. Cela exige toutefois de la volonté politique, ainsi que des ressources. La mobilisation des ressources, notamment pour la force conjointe de maintien de la sécurité et les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, relève avant tout de la responsabilité des autorités, la MINUATS ayant pour mission d'apporter son appui, notamment par le truchement du Comité du cessez-le-feu permanent.

La responsabilité de protéger les civils, y compris les enfants, et de prévenir les conflits incombe aussi au premier chef aux autorités nationales. Les signataires de l'Accord de paix de Djouba, tout comme les non-signataires, doivent prendre d'urgence des mesures

concrètes pour désamorcer la situation et réduire le risque de reprise du conflit, ainsi que des mesures actives pour éviter de causer d'autres préjudices aux civils.

Avant de conclure, je tiens à souligner de nouveau qu'un règlement politique associant toutes les parties est la voie la plus sûre vers la reprise économique et le développement, l'amélioration de la situation humanitaire et le renforcement de la protection des civils. Une situation stable donnerait à la Norvège et aux autres partenaires, ainsi qu'aux autorités soudanaises, la possibilité de faire encore davantage, ce qui n'est pas possible dans les conditions précaires actuelles. La MINUATS continue de jouer un rôle clef pour aider le Soudan à atteindre cet objectif. Pour être tout à fait honnête, la MINUATS est indispensable dans la situation actuelle. Par conséquent, la Norvège appuie pleinement le renouvellement de son mandat.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Représentant spécial Volker Perthes pour son intervention extrêmement complète. Je voudrais moi aussi saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Représentant permanent du Soudan.

Je soulignerai pour ma part trois points.

La France réitère tout son soutien à la facilitation menée conjointement par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Elle constitue en effet une perspective viable pour sortir de l'impasse politique actuelle. Nous encourageons l'ensemble des Soudanais, issus de la société civile et militaires, à prendre part au dialogue dans un esprit de compromis et de responsabilité.

Nous appelons les autorités militaires à poursuivre leurs efforts afin de créer des conditions propices à une sortie de crise. Nous prenons note des engagements, qui doivent maintenant se matérialiser dans les meilleurs délais, en faveur du retour à une transition civile et démocratique, avec la perspective d'élections à l'issue de ce processus. Je rappelle qu'il s'agit ici d'engagements pris par les autorités et qui reflètent les aspirations du peuple soudanais.

Nous attendons la mise en œuvre de l'ensemble des mesures annoncées. En particulier, tous les détenus politiques restants doivent être libérés et l'état d'urgence levé. Il est aussi nécessaire de mettre fin aux violences contre les manifestants, y compris les violences sexuelles. Nous regrettons par ailleurs l'absence de poursuites contre les auteurs de violations des droits de l'homme.

L'instabilité politique continue d'aggraver la situation sécuritaire, économique et humanitaire du Soudan. Tout doit être mis en œuvre afin que la crise politique n'alimente pas une aggravation de la situation sécuritaire, notamment au Darfour. Il y a eu quelques avancées s'agissant de la formation des membres des groupes armés signataires, conformément à l'Accord de Djouba. Elles doivent être poursuivies. Nous appelons les autorités à garantir la protection des civils, en accélérant en particulier le déploiement de la force conjointe et la réintégration des combattants.

Nous sommes préoccupés par la dégradation de la situation économique et humanitaire. La France comme l'Union européenne restent engagées auprès de la population soudanaise. La coopération européenne a ainsi été réorientée vers la société civile, avec un soutien de plus 12 millions d'euros pour l'année 2021. L'assistance humanitaire européenne a été également maintenue, à hauteur de 40 millions d'euros pour les cinq premiers mois de l'année 2022. Je rappelle que le Soudan bénéficie par ailleurs de l'appui régional à la Corne de l'Afrique, qui a été annoncé par l'Union européenne, pour un montant de plus de 633 millions d'euros.

Enfin, nous appelons les autorités soudanaises à coopérer pleinement avec la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Le mandat qui a été fixé par le Conseil de sécurité comme l'accord sur le statut de la mission obligent les autorités soudanaises. Les membres du Conseil de sécurité ont quant à eux une responsabilité : soutenir l'ONU dans la mise en œuvre des missions qui lui ont été confiées. Nous remercions à cet égard la plume britannique pour tous les efforts engagés en vue du renouvellement du mandat de la MINUATS.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Perthes, qui effectue un travail tout à fait remarquable. Je souhaite la bienvenue au représentant du Soudan.

Le retour à l'ordre constitutionnel est impératif pour remédier à la détérioration de la situation économique et humanitaire ainsi qu'à l'escalade de la violence au Darfour. Nous saluons, bien entendu, les efforts conjoints déployés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, sous la direction de M. Perthes, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement

pour faciliter un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Soudanais. Ce processus doit être mené avec un sentiment d'urgence renouvelé, car la prolongation du statu quo a des répercussions négatives sur tous les aspects de la vie dans le pays. Nous appelons ainsi tous les acteurs politiques à tout mettre en œuvre pour garantir un retour à l'ordre constitutionnel dès que possible. Nous appelons également à la levée de l'état d'urgence et à la remise en liberté des personnes arbitrairement détenues, tout en saluant, bien entendu, les libérations de prisonniers qui ont eu lieu récemment.

Il faut également associer les femmes à ce processus, car, comme beaucoup d'entre nous l'ont dit, la révolution a été en grande partie possible grâce à leurs efforts. Malgré la nette détérioration de la situation, les Soudanaises continuent de se mobiliser pour pouvoir participer pleinement à la vie politique et civique de leur pays. Nous recommandons vivement de veiller à ce qu'un nombre important de femmes issues de divers milieux soient incluses dans toutes les délégations participant au processus. À cet égard, nous saluons l'initiative de former un groupe de Soudanaises qui participent sur un pied d'égalité au dialogue facilité par le mécanisme de coopération trilatérale, l'objectif principal étant d'encourager un programme axé sur leurs droits et sur leurs priorités.

La situation au Darfour s'est considérablement détériorée. Le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour a créé un vide sécuritaire. Les affrontements intercommunautaires se sont, hélas, multipliés, ce qui a entraîné des déplacements de populations massifs et exposé davantage les femmes et les enfants au risque de violence sexuelle et fondée sur le genre. Des mécanismes sont en place pour répondre à certains des défis les plus urgents, tant en ce qui concerne la protection des civils que pour ce qui est de réduire les tensions. Le Comité du cessez-le-feu permanent en est un bon exemple. Nous exhortons les autorités à continuer d'œuvrer à l'application intégrale du Plan national de protection des civils.

Toutefois, afin d'être durables, les avancées sur le plan de la sécurité doivent s'accompagner de progrès dans la mise en œuvre des autres aspects de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de la violence intercommunautaire, telles que les droits fonciers, d'apporter des solutions durables aux personnes déplacées et de faire progresser l'adoption et la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle. Nous réaffirmons que l'application du principe de responsabilité et les autres mécanismes de réconciliation seront les piliers de la paix au Darfour.

Je voudrais conclure mon intervention en exhortant les autorités soudanaises à mener à leur terme les enquêtes en cours sur les violations présumées des droits humains, en particulier celles qui auraient eu lieu dans le contexte des récentes manifestations contre le coup d'État, qui, comme l'a expliqué M. Perthes, étaient majoritairement pacifiques. Nous devons empêcher l'érosion de la confiance du public dans les institutions judiciaires nationales et continuer de coopérer pleinement avec les institutions internationales. À cet égard, ma délégation suivra très attentivement le procès d'Abd-Al-Rahman devant la Cour pénale internationale (CPI), qui s'est ouvert il y a peu. Par ailleurs, nous jugeons encourageant le fait que les autorités ont annoncé qu'elles continueront de coopérer avec la CPI.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Perthes, de son exposé. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue, l'Ambassadeur Mohamed, à notre table ce matin.

De toute évidence, la situation au Soudan est profondément préoccupante. Comme nous l'avons entendu ce matin, le pays est confronté à une crise politique, économique, alimentaire et humanitaire, et la moitié de la population devrait avoir besoin d'assistance d'ici le mois de septembre. Je crains également que s'il poursuit sur sa trajectoire actuelle, le pays ne retombe sous le joug d'un régime autoritaire. Je me fais l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général, et par le Représentant spécial aujourd'hui, à revenir sur la voie de la transition et d'un gouvernement démocratique dirigé par des civils, et ce, en engageant un dialogue politique inclusif et contrôlé par les Soudanais. Nous saluons les efforts conjoints déployés jusqu'à présent par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour faciliter le dialogue politique entre toutes les parties prenantes soudanaises. M. Perthes et son équipe travaillent sans relâche dans des conditions difficiles, et nous appuyons pleinement leurs efforts.

J'encourage toutes les parties prenantes soudanaises à jouer leur rôle, à faire preuve de bonne foi et à instaurer un climat propice à des pourparlers de paix et à un dialogue inclusif. J'exhorte tout particulièrement les autorités militaires et chargées de la sécurité à mettre immédiatement fin aux violences contre les manifestants civils. Les autorités soudanaises doivent

garantir le droit de se réunir pacifiquement, lever l'état d'urgence et prendre des mesures concrètes pour demander des comptes aux forces de sécurité et aux groupes armés qui leur sont associés. La libération de certains prisonniers politiques le mois dernier a été une bonne nouvelle, mais j'appelle de nouveau à la remise en liberté de tous les militants politiques toujours détenus depuis le coup d'État d'octobre dernier. Je me félicite de la participation des femmes aux pourparlers politiques. Toutefois, comme nous l'avons entendu, les Soudanaises craignent légitimement la résurgence de l'oppression, de l'exclusion et de l'injustice qu'elles ont connues pendant l'ère Omar Al-Bashir. Le droit des Soudanaises de jouer un rôle déterminant dans l'économie, la politique et la consolidation de la paix à l'échelle de toute la société doit être préservé.

La situation économique désastreuse ne cesse de s'aggraver depuis le coup d'État d'octobre dernier. Alors que l'invasion de l'Ukraine a de graves répercussions sur les prix des denrées alimentaires et des produits de base au Soudan, nous appelons les autorités soudanaises à s'abstenir de prendre des mesures susceptibles d'exacerber ces problèmes. Comme nous venons de l'entendre, 40 % de la population soudanaise est en passe de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire d'ici le mois de septembre. Je tiens à rappeler qu'aujourd'hui, cela fait exactement quatre ans que nous avons adopté, dans cette même salle, la résolution 2417 (2018), sur les conflits et la faim. Nous devons nous montrer à la hauteur de nos responsabilités au Conseil de sécurité en ce qui concerne cette résolution. S'agissant de la situation très difficile du Soudan, la MINUATS et les partenaires du pays, notamment l'Union européenne, sont aux côtés de la population soudanaise et continueront à lui fournir une aide humanitaire. Je tiens à souligner qu'il est indispensable, voire vital, que l'accès humanitaire ne soit pas entravé, afin que l'aide humanitaire puisse parvenir aux personnes qui en ont le plus besoin.

La crise politique à Khartoum a également entraîné une intensification de la violence au Darfour. Depuis le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, le Conseil de sécurité est trop souvent obligé de discuter de la violence, des massacres et des déplacements généralisés au Darfour. L'on constate également une hausse inquiétante de la violence sexuelle et fondée sur le genre au Darfour, et il faut tout simplement que cela cesse. Nous nous félicitons du rôle joué par le Comité du cessez-le-feu permanent au Darfour, mais nous avons besoin que le Plan national de protection des civils et l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan soient pleinement appliqués, et ce sans délai.

Pour terminer, je tiens à appeler une nouvelle fois toutes les parties à respecter leurs engagements envers le peuple soudanais, et je souligne une nouvelle fois notre appui à la MINUATS dans la poursuite de ses efforts pour aider le Soudan à surmonter ses difficultés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Perthes, de son exposé détaillé. Nous saluons les efforts que lui et son équipe déploient pour aider le peuple soudanais et appuyer ses aspirations à relancer une transition vers la démocratie dirigée par les civils. Je voudrais également prendre un moment pour saluer la présence du nouveau Représentant permanent du Soudan au Conseil de sécurité. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Mohamed.

Les États-Unis appuient pleinement le renouvellement du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) afin que celle-ci puisse continuer de jouer son rôle vital dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité. J'aborderai aujourd'hui trois questions que les États-Unis considèrent comme essentielles au Soudan : la transition démocratique, la libération des prisonniers politiques et l'appui au peuple soudanais.

Premièrement, les États-Unis suivent attentivement et appuient pleinement les efforts concertés que déploient la MINUATS, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour faciliter, sous la conduite des Soudanais, un processus de transition vers une démocratie entièrement dirigée par les civils. Nous encourageons vivement les Soudanais, aussi bien les civils que les militaires, à s'appuyer sur ce processus pour faire avancer rapidement l'élaboration du cadre d'un gouvernement de transition dirigé par les civils. La communication et les progrès que nous avons observés jusqu'à présent sont encourageants.

Alors que ce processus prend de l'ampleur, comme l'ont souligné d'autres orateurs, nous devons garantir la participation et l'inclusion pleines, effectives et véritables des femmes, des jeunes et des autres groupes marginalisés à tous les stades du processus. C'est là le propre d'une véritable démocratie, et l'intégration des femmes améliore la probabilité d'une transition pacifique.

Nous espérons que le dialogue facilité par le mécanisme tripartite aboutira rapidement. Le transfert du pouvoir à un gouvernement civil permettra de rétablir l'aide financière internationale et l'aide au développement dont le pays a désespérément besoin. Pour veiller à ce que des progrès soient réalisés et que le peuple soudanais bénéficie d'une aide efficace, nous sommes prêts à faire en sorte que ceux qui entravent ou perturbent de quelque manière que ce soit la transition du Soudan vers la démocratie subissent des conséquences.

Deuxièmement, tout en saluant la libération récente de quelques prisonniers politiques, les États-Unis appellent de nouveau à mettre fin immédiatement aux détentions injustes de militants de la société civile, de personnalités politiques, de journalistes, de personnalités culturelles et de travailleurs humanitaires. La levée de l'état d'urgence et la cessation de la violence contre les manifestants montreraient clairement au peuple soudanais que les autorités sont attachées à la bonne gouvernance.

Troisièmement et enfin, alors que le pays progresse vers l'élection d'un gouvernement civil, les États-Unis continueront d'appuyer le peuple soudanais. La poursuite de la violence dans tout le Soudan montre qu'il est urgent de protéger les civils. Le Soudan a besoin d'une réforme du secteur de la sécurité, d'un suivi international et de mécanismes de signalement robustes ainsi que de processus de justice transitionnelle globaux, inclusifs et transparents, notamment un processus d'application du principe de responsabilité. Dans l'intervalle, les États-Unis continueront de fournir une aide humanitaire au peuple soudanais et d'appuyer la société civile.

Pour terminer, nous sommes aux côtés du peuple soudanais dans sa quête d'un Soudan démocratique, prospère et respectueux des droits de l'homme. Nous continuerons de faire entendre notre voix pour renforcer la sienne et de prendre des mesures pour l'aider à créer un Soudan pacifique et démocratique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

J'appelle une fois de plus l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil de sécurité à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité ce mois. Nous sommes prêts à collaborer avec vous au Conseil sur les questions concernant le Soudan. Je tiens également à remercier le Royaume-Uni de sa présidence du Conseil de sécurité le mois dernier.

Je remercie par ailleurs M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui. Nous avons également pris note du rapport du Secrétaire général (S/2022/400) dont est saisi le Conseil.

Depuis quelques mois, la situation au Soudan suit une trajectoire qui va dans le sens d'une transition politique réussie et fait avancer le pays sur la voie de la démocratie, de la liberté, de la paix et de la justice afin de créer un gouvernement civil sur la base d'un consensus national issu de négociations facilitées par le mécanisme tripartite de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, auxquelles plusieurs organisations et acteurs politiques ont commencé à participer de manière constructive. Le général de corps d'armée Abdel-Fattah Al-Burhan, qui préside le Conseil souverain de transition, m'a assuré qu'il avait informé le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUATS des efforts visant à unifier les initiatives et à forger un consensus national véritable afin de former un gouvernement civil à large base. Dans ce cas, la composante militaire remettrait le pouvoir à ce gouvernement, l'autre option étant de mener à bien la période de transition et d'organiser des élections démocratiques dans le pays, ce qui est l'objectif ultime de la période de transition. Nous apprécions à sa juste valeur l'appui apporté par l'ONU pour parvenir à une solution consensuelle négociée au Soudan.

Je souhaite mettre l'accent sur les trois points suivants concernant la situation générale au Soudan, et sur un quatrième point lié à l'action de la MINUATS et à la perspective du Gouvernement soudanais à cet égard. Nous souhaitons également faire des commentaires sur les observations formulées par le Secrétaire général dans son rapport établi en amont de cette séance.

Premièrement, s'agissant des conditions de sécurité et de l'application de l'Accord de paix de Djouba, nous signalons que le Gouvernement soudanais travaille en étroite coordination avec les partenaires du

processus de paix afin d'appliquer les dispositions de l'Accord. À cet égard, le premier groupe de forces des mouvements qui ont signé l'Accord de paix de Djouba finira sa formation ces prochains jours. Ce groupe de 2 000 membres sera le premier de la force conjointe de maintien de la sécurité et de protection des civils au Darfour, qui comptera 12 000 membres, répartis à parts égales entre les forces gouvernementales et les forces des factions qui ont signé l'Accord de paix.

La promotion de ce premier groupe constitue une étape essentielle dans la mise en œuvre de la clause relative aux dispositions de sécurité. Parallèlement, les factions armées ont répondu favorablement aux décisions annoncées à la réunion du Haut Conseil conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité, qui a eu lieu à El-Fasher en mars, en particulier celles concernant la collecte des armes dans les villes et les capitales des États et le rassemblement des forces des mouvements dans des lieux situés à l'extérieur des villes.

Je voudrais préciser que, dans le cadre de l'application des dispositions de l'Accord de paix de Djouba, le Gouvernement facilite les travaux du Comité du cessez-le-feu permanent, qui est dirigé par la MINUATS, alors que le Comité poursuit ses travaux dans les États du Darfour. Il convient de souligner que le Gouvernement est déterminé à maintenir le cessez-le-feu et à faire taire les armes, y compris avec les parties non signataires de l'Accord de paix de Djouba, afin de renforcer la confiance et d'amener ces parties à adhérer au processus de paix global. Le Gouvernement est animé d'une forte volonté politique pour appliquer les dispositions de l'Accord de paix de Djouba, notamment en ce qui concerne la sécurité, les programmes de démobilisation, désarmement et réintégration ainsi que la formation et le déploiement de la Force conjointe de protection des civils pour renforcer la sécurité au Darfour.

Nous tenons à souligner que ces tâches sont difficiles et complexes et que le Gouvernement soudanais éprouve des difficultés à s'en acquitter seul et dans les règles de l'art. Nous appelons donc la communauté internationale à partager ce fardeau en fournissant l'appui financier et technique nécessaire à cet égard. Nous comptons sur la MINUATS pour jouer un rôle majeur à cette fin.

Nous sommes déterminés à continuer d'œuvrer à l'amélioration des conditions de sécurité au Darfour en appliquant l'Accord de paix de Djouba, en collectant les armes non autorisées, en réalisant la justice et en

appliquant le principe de responsabilité, en mettant en œuvre le Plan national de protection des civils avec la participation des signataires de l'Accord de paix de Djouba et en négociant avec l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid sur la question du processus de paix.

Au Darfour, une transition importante du maintien à la consolidation de la paix est en cours. Le Gouvernement de transition a besoin de l'appui de la communauté internationale pour rétablir durablement la sécurité et la stabilité dans la région.

Deuxièmement, les affrontements tribaux qui ont éclaté dans la localité de Kreinik, au Darfour occidental, sont regrettables. Je rends hommage aux victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Je tiens à signaler que les affrontements tribaux au Darfour ne peuvent être compris que s'ils sont replacés dans leur contexte, en tant qu'élément à part entière des énormes responsabilités en matière de sécurité dont le Gouvernement a hérité du régime précédent. Le Gouvernement ne ménage aucun effort pour trouver une solution durable à ces problèmes.

En outre, nous signalons qu'immédiatement après le début des affrontements tribaux, le Conseil souverain, ainsi que le Conseil national pour la sécurité et la défense, ont tenu des réunions d'urgence. Des mesures ont ensuite été prises, notamment le déploiement d'urgence de contingents des forces armées dans la région pour rétablir la sécurité et la paix, renforcer les contrôles aux frontières afin de prévenir l'afflux d'armes légères et de petit calibre, lancer des enquêtes approfondies et amener les responsables à répondre de leurs actes, tout en accélérant la fourniture d'une aide humanitaire aux personnes touchées par la violence tribale. Ces mesures visent la désescalade et la non-réurrence des affrontements tribaux. À cette fin, un membre du Conseil souverain, accompagné par une délégation de haut niveau, s'est rendu dans la ville de Geneina. Dans le sillage de cette visite, des décisions concrètes ont été prises concernant l'application des mesures que je viens de mentionner.

Troisièmement, le Soudan continue également de mettre en œuvre des réformes économiques qui peuvent avoir une grande incidence sur de larges pans de la population, en vue de régler les problèmes économiques hérités du passé. Ce sont des réformes d'envergure, et nous espérons recevoir davantage d'aide au développement et resserrer la coopération avec les partenaires bilatéraux qui souhaitent le succès de la transition au Soudan.

Cela suppose notamment d'obtenir des fonds auprès des institutions financières internationales afin d'atténuer les répercussions de ces mesures de réforme et d'alléger le fardeau de la dette extérieure du Soudan dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Le Soudan a aussi ouvert ses portes pour accueillir des réfugiés venus de pays voisins touchés par des situations sans précédent, en particulier l'Éthiopie et le Soudan du Sud. Mon pays est ainsi devenu le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés sur le continent africain. Le Soudan continue d'accueillir des réfugiés en provenance de pays voisins, au nom de ses valeurs, de son éthique et de ses obligations internationales. Nous exhortons la communauté internationale à partager davantage le fardeau que le Soudan doit porter en conséquence des vagues de réfugiés et à soulager le poids que cela fait peser sur les gouvernements locaux et les communautés hôtes, en plus d'exacerber les difficultés économiques et la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Quatrièmement, le Gouvernement est désireux d'interagir de façon constructive avec la MINUATS et a donc réactivé le mécanisme exécutif national à cette fin. Ce mécanisme de coordination est dirigé par le Ministère des affaires étrangères et réunit les institutions et organes compétents. Au cours de la période précédente, le mécanisme a étudié l'action de la Mission depuis sa création, il y a deux ans, et élaboré une matrice en 11 points fondée sur le mandat régissant le travail du Gouvernement de transition et le travail de la Mission, autrement dit le Document constitutionnel, l'Accord de paix de Djouba et la lettre adressée par le Soudan au Secrétaire général et au Conseil de sécurité en février 2020 demandant la mise en place de la Mission. La matrice a été communiquée au Conseil et au Secrétariat. Nous estimons qu'il faut réévaluer objectivement la MINUATS, étant donné qu'elle est un mécanisme international chargé de fournir appui et conseils au Gouvernement et aux civils en matière de consolidation de la paix durant la période de transition. Nous devons nous accorder sur un cadre systématique et sur un nouvel environnement conceptuel, et travailler de concert à prévenir les conflits et à promouvoir la stabilité des communautés locales en donnant la priorité aux actions basées sur les réalités locales en réponse aux situations de conflit et à la manière de régler ces conflits.

Les succès et les échecs de la Mission doivent également être évalués de façon rationnelle, comme en a convenu M. Perthes, et ce travail a d'ailleurs été

inscrit parmi les grandes priorités de l'opération de consolidation de la paix au Soudan, qui se heurte à des problèmes considérables. Le maintien d'une paix durable au Soudan devrait être l'objectif le plus important de la MINUATS, en plus de la promotion de la gouvernance démocratique et de la mobilisation d'un appui financier et au développement pour appliquer l'Accord de paix de Djouba. À cet égard, le processus de protection des civils au Darfour constitue l'objectif numéro un et requiert un appui économique et au développement, la coordination de l'aide humanitaire et l'activation du processus de consolidation de la paix.

Historiquement, le Soudan a coopéré avec l'ONU dans le cadre de plusieurs opérations. Cette coopération a concerné des projets de développement productifs, des opérations de secours sous les auspices du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'opération « Lifeline », durant la troisième démocratie dans les années 1980, ainsi que l'aide aux réfugiés étant donné que notre situation géographique en Afrique fait que le Soudan attire migrants clandestins et réfugiés.

Nous considérons que l'aide au développement ne devrait pas être liée aux conditions politiques, car cela porterait préjudice à l'opération de consolidation de la paix intégrée menée par la MINUATS. La violence a de nombreuses causes et existe dans toutes les communautés du monde. Le processus de consolidation de la paix doit mettre en oeuvre ses priorités pour être en mesure de gérer les disputes tribales et la violence sociétale. La protection des civils est une question relative qui dépend des intérêts liés aux ressources économiques, et la prospérité économique et le développement permettraient de réduire les désaccords communautaires, en particulier dans les zones de conflit. C'est d'ailleurs pour cela que l'opération de consolidation de la paix des Nations Unies a été déployée.

Nous devons également tenir compte des facteurs transfrontières qui menacent la sécurité nationale et l'ordre public au Darfour, en gardant à l'esprit les circonstances qui prévalent dans le voisinage. Nous espérons que le processus de consolidation de la paix comprendra un appui pour empêcher la prolifération des armes légères et remédier aux causes de la violence fondée sur le genre. Nous devons aussi renforcer les efforts nationaux en vue de stimuler les systèmes de police, de sécurité et de justice au Darfour. Il est clair que ce serait une erreur de suspendre les activités en matière de gouvernance démocratique sous prétexte qu'il n'y a aucune raison légale de les poursuivre. Il

faut aussi mobiliser des ressources extérieures pour le fonctionnement du Comité de cessez-le-feu permanent au Darfour.

Sans soutien international, le processus relatif aux dispositifs de sécurité et à la protection des civils se retrouverait en difficulté, étant donné que nous n'avons pas de moyens suffisants vu la situation économique actuelle. D'autres problèmes de financement menacent également les efforts engagés concernant la situation des enfants dans les zones de conflit armé ainsi que le travail du Conseil national pour la protection de l'enfance.

Nous espérons mettre en œuvre le Plan national de protection des civils au Darfour, dirigé par le Ministre de l'intérieur, qui a été présenté au Conseil de sécurité. Malgré ses maigres ressources, le Ministère des finances a alloué un budget au renforcement de la protection des civils et des flux de réfugiés dans l'est du Soudan. On dit parfois que les lois qui nous empêchent vraiment d'agir sont celles-là même pour lesquelles nous sommes critiqués pour notre inaction. Nous espérons que ce n'est pas vrai dans notre cas.

La situation politique actuelle évolue au fil des efforts déployés par M. Perthes en faveur de la coordination des initiatives nationales pour former un troisième gouvernement civil de transition. C'est possible avec un consensus national et une perspective nationale.

La consolidation de la paix souffre aussi d'un financement insuffisant au niveau communautaire, qui a une incidence néfaste sur la situation des déplacés. Les mécanismes de règlement des conflits locaux doivent être encouragés, et les lacunes relatives à la protection des civils doivent être comblées car elles entraînent une inaptitude financière à faire appliquer le Plan national de protection des civils. Il y a aussi des problèmes de sécurité posés par les groupes armés transfrontières.

La communauté internationale doit donc envisager le financement de ces opérations, puisque les autorités sont prêtes à coopérer avec l'ONU afin de renforcer la protection des civils.

Il n'est pas judicieux selon nous de réduire la portée des activités de consolidation de la paix sous prétexte que le climat politique est incertain car, n'était-ce la situation complexe en ce qui concerne la paix, le Gouvernement soudanais n'aurait pas demandé l'aide d'une mission des Nations Unies. Limiter les activités de consolidation de la paix en raison de la situation

politique aura des conséquences négatives. À cet égard, nous remercions le Fonds pour la consolidation de la paix des 20 millions de dollars alloués pour répondre aux besoins communautaires des huit régions touchées du Darfour.

Nous accueillons avec satisfaction les observations que le Secrétaire général fait à la fin de son rapport, particulièrement celles qui appuient la transition démocratique tout en mettant l'accent sur l'importance de la paix, de l'appropriation nationale et du dialogue sous les auspices de l'ONU et du mécanisme régional tripartite pour former un gouvernement civil à large base et mener à bien les négociations de paix durables avec les factions du Darfour et du Kordofan méridional. Nous souscrivons à son appel lancé à l'ensemble des acteurs et des parties prenantes du pays pour qu'ils surmontent les obstacles et créent un climat permettant d'aller de l'avant. Le Secrétaire général souligne que la région et la communauté internationale sont prêtes à fournir un appui.

Le Secrétaire général salue également l'initiative de former un groupes de défense des droits des femmes et la participation des Soudanaises au processus de paix. Nous sommes sensibles à son appel à prendre en considération la situation humanitaire au Soudan, qui subit la crise économique et climatique, ainsi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui ont des répercussions directes sur le taux d'inflation et font augmenter les besoins humanitaires, alors que le Plan d'aide humanitaire n'est financé qu'à

seulement 15 % du montant demandé. Le Secrétaire général mentionne aussi l'importance que les États Membres appuient le capital social et humain soudanais, notamment en envisageant toutes les options possibles à cet égard, y compris en tirant parti des partenariats noués avec les institutions financières internationales.

Le Secrétaire général se félicite des efforts nationaux déployés pour renforcer les capacités de la force conjointe de maintien de la sécurité au Darfour. Il se félicite également de ce que le Comité du cessez-le-feu permanent offre un moyen de réduire les tensions au Darfour par le respect du cessez-le-feu, le regroupement des unités armées conformément à l'Accord de paix de Djouba et la mise en œuvre de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Nous notons avec satisfaction qu'en dépit de la crise politique qu'il évoque, le Secrétaire général appelle les États Membres à accroître l'appui des donateurs aux programmes prioritaires au Soudan.

Pour terminer, nous partageons l'avis du Secrétaire général concernant l'investissement dans la consolidation de la paix au niveau local, afin de réduire les facteurs de conflit et d'offrir aux populations et aux communautés des conditions de vie sûres.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 30.